



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation  
02.04.2013

L'an deux mille treize et le huit avril à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

N° 13/36

**Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme BORELLO, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

**Absents** : Mme COMBES (excusée), Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mr DELBES, Mme RAHOU.

**Secrétaire** : Mme THUEL.

Objet de la délibération

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

#### TRANSFORMATION D'EMPLOIS

Afin de faire évoluer l'organigramme en fonction des nécessités du service,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

*Adopté à l'unanimité*

DECIDE de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- A partir du 1<sup>er</sup> avril 2013 :

- Création d'un poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe par transformation d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe,
- Création d'un poste d'agent de maîtrise principal par transformation d'un poste d'agent de maîtrise,
- Création de 4 postes d'adjoint technique principal par transformation de 4 postes d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe.

- A partir du 1<sup>er</sup> mai 2013 : création d'un poste d'attaché par transformation d'un poste de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe,

- A partir du 6 juillet 2013 : Création d'un poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe par transformation d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe,

- A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2013 :

- Création de 2 postes d'A.T.S.E.M. principal 1<sup>ère</sup> classe par transformation de 2 postes d'A.T.S.E.M. principal 2<sup>ème</sup> classe,
- Création de 2 postes d'auxiliaire de puériculture principal 1<sup>ère</sup> classe par transformation de 2 postes d'auxiliaire de puériculture principal 2<sup>ème</sup> classe.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 31 mai 2013  
Jacques LASSERRE  
Maire